

Cannara Biotech Inc. présente des résultats financiers records pour le 4e trimestre et l'exercice 2022

La Société a enregistré des revenus trimestriels records de 12 millions de dollars (augmentation de 84 % sur 12 mois) et un bénéfice net de 2,6 millions de dollars.

Les revenus de l'exercice complet étaient de 36 millions de dollars, soit une augmentation de 108 % par rapport à 2021.

Enregistrement d'un BAIIA ajusté positif pour un sixième trimestre consécutif, établi à 2,5 millions de dollars, et un BAIIA ajusté positif de 5,3 millions de dollars pour l'exercice 2022.

Tous les résultats financiers sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

MONTRÉAL, le 25 nov. 2022 /CNW/ - [Cannara Biotech Inc.](#) (« **Cannara** » ou la « **Société** ») ([TSXV : LOVE](#)) ([OTCQB : LOVFF](#)) ([FRA : 8CB](#)), un producteur verticalement intégré de cannabis et de produits dérivés de qualité supérieure comptant deux méga-installations basées au Québec qui couvrent plus de 1 650 000 pieds carrés, a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et opérationnels du quatrième trimestre et de l'exercice 2022 pour les périodes de trois mois et l'exercice clos le 31 août 2022.

Faits saillants financiers et opérationnels du quatrième trimestre et de l'exercice 2022

- Revenus de 12 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022, soit une augmentation de 84 % par rapport au quatrième trimestre de 2021 et une augmentation de 19 % par rapport au trimestre précédent.
- Revenus de 36 millions de dollars pour l'exercice 2022, soit une augmentation de 108 % par rapport aux revenus de l'exercice 2021.
- Enregistrement d'un bénéfice brut avant ajustements de la juste valeur record au quatrième trimestre de 2022 de 4,8 millions de dollars, soit une augmentation de 38 % par rapport au quatrième trimestre de 2021 et une augmentation de 27 % par rapport au trimestre précédent.
- Augmentation du BAIIA ajusté positif qui passe à 2,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2022, soit une augmentation de 83 % par rapport au quatrième trimestre de 2021.
- Augmentation du BAIIA ajusté positif qui passe à 5,3 millions de dollars pour l'exercice 2022, soit une augmentation de 254 % par rapport à l'exercice 2021.
- Enregistrement d'un BAIIA ajusté positif pour un sixième trimestre consécutif.
- Bénéfice net de 2,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022 et de 2,3 millions de dollars pour l'exercice 2022.
- En date du 31 août 2022, 6 des 24 zones de culture de la nouvelle installation de Valleyfield (« **l'installation de Valleyfield** ») avaient été réaménagées et mises en service et ont produit six récoltes.
- La Société a vendu environ 2 570 kg de cannabis ou 730 000 unités sous ses trois marques phares au cours du quatrième trimestre de 2022, soit une augmentation de 26 % par rapport au troisième trimestre de 2022.
- Le nombre de kilos vendus au cours du deuxième semestre de 2022 a augmenté de 69 % par rapport au premier semestre de 2022, en raison de l'augmentation de la production provenant de l'installation de Valleyfield.
- La Société a vendu environ 7 300 kg de cannabis ou 2 millions d'unités sous ses trois marques phares au cours de l'exercice 2022, soit une augmentation d'environ 1,5 million d'unités vendues ou 286 % par rapport à l'exercice précédent.
- La Société a un fonds de roulement de 29 millions de dollars au 31 août 2022.
- Au cours du quatrième trimestre de 2022, la Société a octroyé un total de 1 200 000 options d'achat d'actions aux employés à un prix d'exercice de 0,18 \$, sous réserve de certaines conditions d'acquisition des droits conformément au régime d'options d'achat d'actions des employés et après la fin de l'exercice 2022, la Société a octroyé un total de 7 500 000 options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 0,10 \$ et 14 000 000 options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 0,18 \$ aux employés et 225 000 aux membres du conseil d'administration à un prix d'exercice de 0,18

\$, sous réserve de certaines conditions d'acquisition des droits conformément au régime d'options d'achat d'actions des employés.

- Après la fin de l'exercice, 500 000 options d'achat d'actions ont été exercées à un prix de 0,10 \$ par action, pour une contrepartie totale de 50 000 \$, ce qui a entraîné l'émission de 500 000 nouvelles actions ordinaires de la Société.

Faits saillants de l'exploitation pour l'exercice 2022

- Obtention de la licence pour l'installation de Valleyfield : En septembre 2021, la Société a obtenu de Santé Canada la licence nécessaire pour pouvoir vendre des produits dérivés du cannabis sur le marché de détail et elle a également obtenu la licence de transformation et de culture à son installation de Valleyfield, acquise en juin 2021.
- Expansion en Ontario : En octobre 2021, la Société a commencé à livrer chaque semaine une sélection de produits à la Société ontarienne de vente au détail de cannabis (Ontario Cannabis Store) destinés au marché de détail de l'Ontario. Il s'agit de la deuxième expansion importante de la Société sur le marché canadien.
- Activation de la première zone de culture de Valleyfield : En novembre 2021, la Société a propagé 9 600 plantes dans la première zone de culture de l'installation de Valleyfield. De plus, la Société a lancé au début de novembre ses deux premiers produits de haschisch dans les magasins de détail du Québec.
- Activation de la deuxième zone de culture de Valleyfield : En janvier 2022, la Société a terminé la propagation de sa deuxième zone de culture dans l'installation de Valleyfield avec 9 600 plantes.
- Activation de la troisième zone de culture de Valleyfield et succès des récoltes : En février et mars 2022, la Société a procédé avec succès à la récolte dans ses deux premières zones dans l'installation de Valleyfield réaménagée et elle a activé sa troisième zone de culture en mars 2022.
- Activation de la quatrième zone de culture de Valleyfield : En avril 2022, la Société a achevé avec succès le réaménagement et l'activation de la quatrième zone de culture dans l'installation de Valleyfield.
- Règlement d'un SWAP : En avril 2022, la direction a mis fin à un contrat de swap de taux d'intérêt qu'elle avait conclu précédemment, ce qui lui a permis de dégager un rendement net de 560 000 dollars.
- Nouvelle génétique et nouveau produit mis en marché et activation de la cinquième zone de culture : En mai 2022, l'entreprise a lancé Slapz sous la marque Nugz sur le marché du Québec et a lancé le haschisch Fresh Frozen Hash Rosin à plus forte concentration de THC sous la marque Nugz en Ontario. La Société a également réaménagé et propagé sa cinquième zone de culture dans l'installation de Valleyfield.
- Conclusion d'une facilité de crédit de 50 millions de dollars dirigée par les Services bancaires aux grandes entreprises de BMO (« BMO ») : En mai 2022, la Société a conclu une nouvelle convention de facilité de crédit avec BMO pour un total de 50 millions de dollars, ainsi qu'une clause accordéon lui donnant possiblement accès à un crédit supplémentaire pouvant atteindre 10 millions de dollars. La facilité de crédit est assortie de conditions favorables, notamment une réduction du taux d'intérêt au fil du temps si la Société atteint certains seuils d'engagement et la capacité de rembourser la facilité sans pénalité en tout temps. Selon les termes de cette nouvelle facilité de crédit, la Société n'a aucun versement de capital effectué durant les six premiers mois.
- Sixième zone de culture de Valleyfield activée/Début des activités dans le laboratoire d'extraction d'huile de haschisch au butane/approbation reçue de la BCLDB : En juillet 2022, la Société a activé sa sixième zone de culture, un mois plus tôt que prévu. De plus, la Société a lancé en Ontario le haschisch Nugz Old School, en plus de sa première offre de joints préroulés sous la marque Tribal, les préroulés Gelato Mint, 5 x 0,5 g. La Société a également commencé avec succès l'extraction dans son laboratoire interne d'extraction d'huile de haschisch au butane. La Société a obtenu l'approbation nécessaire de la British Columbia Liquor Distribution Branch (« BCLDB ») pour devenir un vendeur autorisé en Colombie-Britannique. Au total, sept produits des marques Tribal, Nugz et Orchid CBD ont été acceptés pour un lancement en septembre 2022, ce qui donne maintenant à la Société un accès à trois des quatre plus grands marchés canadiens.
- Cannara signe un partenariat de marque exclusif avec Exotic Genetix au Canada : En août 2022, Cannara a annoncé un partenariat de marque exclusif avec Exotic Genetix Ltd. (« **Exotic Genetix** »), un cultivateur et sélectionneur de cultivars de cannabis et producteur de haschich américain récompensé 50 fois. Cannara a obtenu

une licence exclusive pour utiliser, commercialiser, vendre et distribuer des produits de marque Exotic Genetix partout au Canada.

- Lancement de la cartouche de vapotage de résine fraîche et de sa batterie de vapotage exclusive, Tribal Uni Pro Ark, en plus de 14 nouveaux produits en Ontario et au Québec : En septembre 2022, la Société a lancé sa cartouche de vapotage de résine fraîche G Mint d'un gramme, ainsi qu'une batterie universelle pour cartouche de vapotage 510 de première qualité, Tribal UNI Pro ARK, et elle a annoncé son intention de lancer 14 nouveaux produits de cannabis de première qualité en Ontario et au Québec sous les marques phares de la Société.
- Pénétration accrue dans le marché : Cannara continue d'accroître sa pénétration sur les marchés du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan et maintenant de la Colombie-Britannique, et elle cherche actuellement à accroître sa part de marché grâce à des volumes plus élevés de produits vendus sur ses marchés actuels.
- BAlIA ajusté positif soutenu : Cannara prévoit qu'elle sera en mesure de continuer de déclarer un BAlIA ajusté positif trimestriel en raison de l'importance qu'elle accorde à la qualité de ses produits de cannabis, offerts à un prix de détail bas et concurrentiel; de son modèle d'exploitation allégé; et de ses deux méga-installations qui bénéficient du faible coût de l'électricité et des taux de salaire concurrentiels au Québec.

« Cette dernière année a été un franc succès, et je suis très fier de l'équipe de Cannara, de son dévouement, de son travail acharné et de l'appui qu'elle nous accorde, alors que nous poursuivons nos efforts pour nous établir comme l'un des meilleurs cultivateurs de cannabis au pays », a déclaré Zohar Krivorot, président et chef de la direction de Cannara. « À ce jour, sept des vingt-quatre zones de culture de notre installation de pointe de Valleyfield sont en production, chacune contenant 9 600 plantes. Nous demeurons confiants dans notre capacité d'activer les zones de culture restantes au cours des prochains trimestres, et nos récoltes fructueuses devraient dissiper tout doute quant à notre capacité d'atteindre tous les jalons de notre expansion et d'offrir plus de cannabis de qualité supérieure sur le marché », a conclu M. Krivorot.

Nicholas Sosiak, chef de la direction financière de Cannara, a ajouté : « Les revenus, les bénéfices et le bénéfice net ont tous augmenté au cours des 12 derniers mois, et ce tout en introduisant de nouveaux produits à l'intention de notre clientèle. Rien de tout cela ne serait possible sans la rigueur du travail de toute la famille Cannara. Au cours des 12 derniers mois, nous avons réussi à augmenter la production, ce qui était nécessaire pour appuyer les plans d'expansion récents dans les autres provinces. Compte tenu de l'expansion réalisée récemment en Colombie-Britannique et de l'engagement financier requis pour cette expansion, je suis très fier de pouvoir déclarer pour un sixième trimestre consécutif un BAlIA ajusté et un bénéfice net positifs pour notre exercice financier de 2022. Nos créanciers continuent de nous soutenir, nos clients continuent d'acheter nos produits et, alors que nous poursuivons notre croissance rapide, nous nous attendons à attirer de nouveaux clients partout au Canada qui sont constamment à la recherche de nouveaux produits. Ce n'est que le commencement », a conclu M. Sosiak.

Principales données financières

	Périodes de trois mois closes le		Exercices clos le	
	31 août 2022	31 août 2021	31 août 2022	31 août 2021
Principaux faits saillants financiers				
Produits bruts ¹	\$ 11,894,302	\$ 6,270,006	\$ 35,482,601	\$ 16,290,045
Autres produits	52,810	211,733	515,157	976,960
	11,947,112	6,481,739	35,997,758	17,267,005
Bénéfice brut, avant ajustements de la juste valeur	4,759,816	3,440,799	14,144,868	8,741,484
% ²	40 %	53 %	39 %	51 %
Bénéfice brut	7,103,374	4,526,126	17,487,636	10,543,099
% ³	59 %	70 %	49 %	61 %
Charges opérationnelles	3,340,653	2,959,432	12,546,901	10,285,816
Charges financières nettes	1,209,277	434,851	2,635,316	1,785,426
Bénéfice net (perte nette)	\$ 2,553,444	\$ 1,131,843	2,305,419	\$ (1,528,143)
% ⁴	21 %	17 %	6 %	-9 %
BAIIA ajusté ⁵	\$ 2,493,253	\$ 1,364,415	5,321,022	\$ 1,503,621
% ⁵	21 %	21 %	15 %	9 %
Bénéfice (perte) de base par action	\$ 0.01	\$ 0.01	\$ 0.01	\$ (0.01)
Bénéfice dilué (perte) par action	\$ 0.01	\$ 0.01	\$ 0.01	\$ (0.01)
			Au 31 août 2022	Au 31 août 2021
Trésorerie			\$ 12,114,691	\$ 8,159,305
Comptes débiteurs			8,526,918	2,847,725
Actifs biologiques			5,712,456	1,902,206
Stocks			13,266,987	5,508,258
Fonds de roulement ⁶			29,127,599	12,412,935
Total de l'actif			125,617,047	92,022,613
Total des passifs courants			11,861,085	6,833,798
Total des passifs non courants			47,020,201	21,073,003
Actifs nets			66,735,761	64,115,812

¹ Les produits bruts comprennent les revenus de la vente de biens, déduction faite des taxes d'accise, et les revenus liés aux services et à la location.

² Le bénéfice brut avant ajustements de la juste valeur en pourcentage est déterminé comme le bénéfice brut avant ajustements de la juste valeur divisé par le total des revenus.

³ Le pourcentage du bénéfice brut correspond au bénéfice brut divisé par le total des revenus.

⁴ Le pourcentage du bénéfice net (perte nette) correspond au bénéfice net (perte nette) divisé par le total des revenus.

⁵ Le BAIIA ajusté et le fonds de roulement sont des mesures de rendement financier non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition officielle en vertu des IFRS.

Un rapprochement de ces mesures est présenté dans le rapport de gestion.

Le BAIIA ajusté en % est un ratio financier non conforme aux PCGR et est déterminé comme le BAIIA ajusté divisé par le total des revenus.

⁶ Le fonds de roulement correspond au total des actifs courants moins le total des passifs courants.

Actions en circulation

À la date de publication du présent rapport, la Société avait 877 481 321 actions ordinaires et 45 635 998 options d'achat d'actions émises et en circulation. Pour en savoir plus sur l'ensemble des états financiers consolidés et les rapports de gestion pour les exercices clos les 31 août 2022 et 2021, et pour obtenir des renseignements complémentaires sur la Société ou ses documents publics, veuillez consulter le site sedar.com et le site Web de la Société destiné aux investisseurs (investors.cannara.ca).

À propos de Cannara Biotech Inc.

Cannara Biotech Inc. (TSXV : LOVE) (OTCQB : LOVFF) (FRA : 8CB) est un producteur verticalement intégré de cannabis cultivé et de produits dérivés du cannabis de qualité supérieure abordables destinés aux marchés québécois et canadien. Cannara possède deux méga-installations situées au Québec, qui s'étendent sur plus de 1 650 000 pieds carrés et qui représentent un potentiel de culture annuelle de 125 000 kg. Tirant parti des faibles coûts d'électricité du Québec, les installations de Cannara créent des produits de cannabis de première qualité à prix abordable. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site cannara.ca.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Mise en garde concernant les « renseignements prospectifs »

Le présent communiqué contient certains renseignements prospectifs. De tels renseignements comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, les rendements ou les réalisations réels divergent substantiellement de ceux sous-entendus dans les énoncés aux présentes. Par conséquent, ces énoncés ne devraient pas être perçus comme des garanties de rendements ou résultats futurs. Tous les énoncés prospectifs sont fondés sur les croyances actuelles de la Société, sur ses suppositions et sur les renseignements actuellement disponibles, ainsi que sur d'autres facteurs. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui ne sont pertinents qu'à la date de ce communiqué de presse. En raison des risques et des incertitudes, incluant ceux identifiés par la Société dans ses documents publics déposés, les événements réels peuvent différer de façon considérable des attentes actuelles. La Société n'assume aucune obligation ou intention quant à la mise à jour ou à la révision des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres éléments.

